

Cette étude tend à montrer que l'appréhension globale du sujet humain d'expérimentation permet de mieux le protéger. Identifier les droits fondamentaux qui protègent certains de ces sujets permet de constater leur manque d'effectivité. Différentes catégories de sujets d'expérimentation doivent être dégagées pour leur offrir une protection complémentaire : le sujet-individu, le sujet-embryon et le sujet-cadavre. Après avoir souligné que la nature humaine est la justification scientifique de l'expérimentation, il convient de construire une protection juridique universelle et pérenne de ces sujets, à partir du socle formé par les droits fondamentaux.

Élise Roumeau est docteure en droit de l'université Clermont Auvergne, qualifiée aux fonctions de Maître de conférences, associée au Centre Michel de l'Hospital de Clermont-Ferrand.

978-2-84934-726-3

57 €



mare & martin
Droit privé & sciences criminelles

Élise Roumeau

Les sujets humains
d'expérimentation face
aux droits fondamentaux

BIBLIOTHÈQUE
DES THÈSES

mare & martin
Droit privé &
sciences criminelles

Élise Roumeau

Les sujets humains d'expérimentation face aux droits fondamentaux

Préface de Anne-Blandine Caire,
Professeure à l'université Clermont Auvergne

BIBLIOTHÈQUE DES THÈSES

BIBLIOTHÈQUE DES THÈSES

mare & martin
Droit privé & sciences criminelles